

Annexe : liste des types d'opérations relevant de la mesure 10.1 et inscrites dans le cadre national

Intitulé de l'opération		Montant unitaire de l'opération		
		Utilisation de données régionales	Minimum	Maximum
API	Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles		montant fixe	21,00 €/colonies/an
COUVER_03	Enherbement pérenne sous cultures ligneuses pérennes	Arboriculture	variables locales	182,61 €/ha/an
		Viticulture	variables locales	160,78 €/ha/an
COUVER_04	Couverture des inter-rangs de vigne par épandage d'écorces		montant fixe	107,90 €/ha/an
COUVER_05	Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique sur les parcelles en grandes cultures et en cultures légumières	Grandes cultures	X 329,74 €	440,73 €/ha/an
		Légumes plein champ	X	900,00 €/ha/an
COUVER_06	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées)		X 205,00 €	450,00 €/ha/an
COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique		X 77,82 €	600,00 €/ha/an
COUVER_08	Amélioration des jachères		X 112,53 €	160,00 €/ha/an
COUVER_11	Entretien des couverts naturels efficaces sur les inter-rangs de vigne		variables locales	109,58 €/ha/an
COUVER_12	Rotation à base de luzerne en faveur du hamster commun (Cricetus cricetus)		X	553,96 €/ha/an
COUVER_13	Rotation à base de céréales en faveur du hamster commun (Cricetus cricetus)		X	227,01 €/ha/an
COUVER_14	Maintien de surfaces refuge de luzerne en faveur du hamster commun (Cricetus cricetus)		X	125,00 €/ha/an
COUVER_15	Maintien de surfaces refuge de céréales d'hiver en faveur du hamster commun (Cricetus cricetus)		X	827,86 €/ha/an
COUVER_16	Broyage et enfouissement des pailles de riz		X	75,44 €/ha/an
HAMSTER01	Gestion collective des assolements en faveur du hamster commun (Cricetus cricetus)		X	Montant progressif selon le taux de cultures favorables Basé sur les montants des EU COUVER_12 à 15
HERBE_03	Absence totale de fertilisation minérale et organique azotée sur prairies et habitats remarquables		variables locales	131,00 €/ha/an
HERBE_04	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes (chargement à la parcelle sur milieu remarquable)		variables locales	75,44 €/ha/an
HERBE_06	Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables			223,00 €/ha/an
HERBE_07	Maintien de la richesse floristique d'une prairie permanente		montant fixe	66,01 €/ha/an
HERBE_08	Entretien des prairies remarquables par fauche à pied		montant fixe	150,88 €/ha/an
HERBE_09	Amélioration de la gestion pastorale			/ha/an
HERBE_10	Gestion de pelouses et landes en sous bois			/ha/an
HERBE_11	Absence de pâturage et de fauche en période hivernale sur prairies et habitats remarquables humides		variables locales	/ha/an
HERBE_12	Maintien en eau des zones basses de prairies		variables locales	/ha/an
HERBE_13	Gestion des milieux humides		montant fixe	120,00 €/ha/an
IRRIG_01	Surfaçage annuel assurant une lame d'eau constante dans les rizières		X	56,58 €/ha/an
IRRIG_03	Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	Prairies permanentes	montant fixe	113,16 €/ha/an
		Terres arables	montant fixe	56,58 €/ha/an
IRRIG_04 & 05	Développement des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués		X	IRRIG_04 : 7 117,96 IRRIG_05 : 13 214,97 €/ha/an
IRRIG_06	Faux-semis assurant une destruction des adventices dans les rizières		X	37,72 €/ha/an
IRRIG_07	Semis à sec des rizières pour une gestion de l'eau défavorable aux adventices		X	66,00 €/ha/an
IRRIG_08	Maintien de cultures irriguées par submersion favorables à la biodiversité (niveau 1)		X	90,37 €/ha/an
IRRIG_09	Maintien de cultures irriguées par submersion favorables à la biodiversité (niveau 2)		X	180,74 €/ha/an
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente			0,90 €/ml/an
LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements			19,80 €/arbre/an
LINEA_03	Entretien des ripisylves			/ml/an
LINEA_04	Entretien de bosquets			364,62 €/ha/an
LINEA_05	Entretien mécanique de talus enherbés au sein de parcelles cultivées		montant fixe	0,42 €/ml/an
LINEA_06	Entretien des fosses et rigoles de drainage et d'irrigation, des fossés et canaux en marais, et des bealières			3,23 €/ml/an
LINEA_07	Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau			/mare/an
LINEA_08	Entretien de bande refuge		variables locales	/ml/an
LINEA_09	Entretien de haies arborescentes		X	0,70 €/ml/an
MILIEU_01	Mise en défens temporaire de milieux remarquables		variables locales	110,00 €/ha/an
MILIEU_02	Remise en état des surfaces prairiales après inondation dans les zones d'expansion des crues		montant fixe	37,72 €/ha/an
MILIEU_03	Entretien des vergers hautes tiges et prés vergers			450,00 €/ha/an
MILIEU_04	Exploitation des roselières favorables à la biodiversité		X	220,00 €/ha/an
MILIEU_10 & 11	Gestion des marais salants pour favoriser la biodiversité (Milieu_10: Ile de Ré; Milieu_11: Guérande)		montant fixe	Milieu_10 : 489,55 Milieu_11 : 900,00 €/ha/an
OUVERT_01	Ouverture d'un milieu en déprise			247,56 €/ha/an
OUVERT_02	Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables			95,42 €/ha/an
OUVERT_03	Maintien de l'ouverture par brûlage ou écobuage dirigé			/ha/an
PHYTO_01	Bilan de la stratégie de protection des cultures	Grandes cultures		/ha/an
		Légumes plein champ		/ha/an
		Maraîchage		/ha/an
		Arboriculture		/ha/an
		Viticulture		/ha/an
PHYTO_02	Absence de traitement herbicide	Grandes cultures	X	165,00 €/ha/an
		Légumes plein champ		179,40 €/ha/an
		Arboriculture	montant fixe	233,82 €/ha/an
		Viticulture	montant fixe	236,82 €/ha/an
PHYTO_03	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse	Grandes cultures	X	300,00 €/ha/an
		Légumes plein champ		310,71 €/ha/an
		Arboriculture	montant fixe	368,50 €/ha/an
		Viticulture	montant fixe	399,98 €/ha/an
PHYTO_04	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides	Grandes cultures	X 78,41 €	93,83 €/ha/an
		Légumes plein champ	montant fixe	81,15 €/ha/an
		Arboriculture	montant fixe	89,97 €/ha/an
		Viticulture	montant fixe	96,32 €/ha/an
PHYTO_05	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides	Grandes cultures	X	125,00 €/ha/an
		Légumes plein champ	montant fixe	105,64 €/ha/an
		Arboriculture	montant fixe	166,38 €/ha/an
		Viticulture	montant fixe	191,74 €/ha/an
PHYTO_06	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides sur grandes cultures avec une part importante de maïs, tournesol, prairies temporaires et gel sans production intégrés dans des rotations	Grandes cultures	X 57,41 €	74,00 €/ha/an
PHYTO_07	Mise en place de la lutte biologique	Grandes cultures		67,06 €/ha/an
		Légumes plein champ		108,12 €/ha/an
		Légumes sous serre et sous abris	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Arboriculture : piégeage massif	montant fixe	551,37 €/ha/an
		Arboriculture : lâcher d'auxiliaires	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Arboriculture : confusion sexuelle	montant fixe	228,13 €/ha/an
		Arboriculture : piégeage massif et lâcher d'auxiliaires	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Arboriculture : piégeage massif et confusion sexuelle	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Arboriculture : lâcher d'auxiliaire et confusion sexuelle	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Arboriculture : piégeage massif, lâcher d'auxiliaire et confusion sexuelle	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Horticulture	montant fixe	700,00 €/ha/an
		Viticulture ; confusion sexuelle	montant fixe	160,40 €/ha/an
PHYTO_08	Mise en place d'un paillage végétal ou biodégradable sur cultures maraîchères			700,00 €/ha/an

Annexe : liste des types d'opérations relevant de la mesure 10.1 et inscrites dans le cadre national

Intitulé de l'opération		Montant unitaire de l'opération				
		Utilisation de données régionales	Minimum	Maximum	Unité	
PHYTO_09	Diversité de la succession culturale en cultures spécialisées		montant fixe	438,67 €	/ha/an	
PHYTO_10	Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes	Arboriculture	variables locales	107,78 €	/ha/an	
		Viticulture	variables locales	109,58 €	/ha/an	
PHYTO_14	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides	Grandes cultures	montant fixe	46,46 €	/ha/an	
		Légumes plein champ	montant fixe	50,42 €	/ha/an	
		Viticulture	montant fixe	63,44 €	/ha/an	
PHYTO_15	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides	Grandes cultures	X	55,01 €	67,03 €	/ha/an
		Légumes plein champ		montant fixe	61,12 €	/ha/an
PHYTO_16	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides sur grandes cultures avec une part importante de maïs, tournesol, prairies temporaires et gel sans production intégrée dans des rotations	Grandes cultures	X	33,92 €	41,70 €	/ha/an
PRM	Protection des races menacées de disparition		montant fixe	200,00 €	/UGB/an	
PRV	Préservation des ressources végétales menacées d'érosion	Cultures annuelles		montant fixe	600,00 €	
		Cultures pérennes		montant fixe	900,00 €	/ha/an
SGC_01	Systèmes de grandes cultures	X	90,27 €	234,83 €	/ha/an	
SGC_02	Systèmes de grandes cultures – adaptation aux zones intermédiaires	X	montant fixe	80,00 €	/ha/an	
SGC_03	Systèmes de grandes cultures – adaptation aux zones à forte proportion de cultures légumières ou industrielles	X	montant fixe	165,36 €	/ha/an	
SHP_01	Opération individuelle – Systèmes herbagers et pastoraux – maintien	X	58,00 €	147,00 €	/ha/an	
SHP_02	Opération collective – Systèmes herbagers et pastoraux – maintien		montant fixe	47,15 €	/ha/an	
SPE_01	Systèmes polycultures-élevages d'herbivores – dominante élevage	X	variables régionales	450,00 €	/ha/an	
SPE_02	Systèmes polycultures-élevages d'herbivores – dominante céréales	X	variables régionales	450,00 €	/ha/an	
SPE_03	Systèmes polycultures-élevages de monogastriques	X	152,89 €	234,83 €	/ha/an	